



Ordures ménagères : retour à une fréquence de collecte normale à compter du lundi 18 mai 2020

Depuis lundi 20 avril 2020, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, nous avons été contraints de revoir notre organisation de collecte des ordures ménagères, malgré l'engagement et la volonté sans faille de nos prestataires d'assurer une continuité de service public.

Le retour à la normale interviendra ce lundi 18 mai 2020. A compter de cette date, la collecte reviendra à un passage par semaine dans chacune des communes de Charlieu-Belmont Communauté. Les jours de collecte restent inchangés, soit :

- Lundi → Pouilly-sous-Charlieu / Le Cergne / Belmont-de-la-Loire / Saint-Germain-la-Montagne / Belleroche
- Mardi → Cuinzier / Sevelinges / Villers / Arcinges / Ecoche / La Gresle
- Mercredi → Briennon / La Bénisson-Dieu / Chandon / Vougy
- Jeudi → Charlieu / Saint-Nizier-sous-Charlieu / Saint-Pierre-la-Noaille
- Vendredi → Saint-Denis-de-Cabanne / Mars / Maizilly / Nandax / Boyer / Jarnosse / Saint-Hilaire-sous-Charlieu

Rappel : lors de jours fériés, les jours de collecte sont reportés

- Jeudi 21 mai → ramassage le vendredi 22 mai pour Charlieu, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Saint-Pierre-la-Noaille
- Vendredi 22 mai → ramassage le samedi 23 mai pour Boyer, Jarnosse, Maizilly, Mars, Nandax, Saint-Denis-de-Cabanne, Saint-Hilaire-sous-Charlieu

Merci de relayer ces informations au plus grand nombre

Nous comptons sur votre compréhension